



Montreuil, le 24 novembre 2020

ACTION DU 25 NOVEMBRE 2020

L'IMMOBILISME NE PEUT PLUS DURER !

Le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la CGT organise de nombreuses initiatives sur tout le territoire.

À l'occasion de cette journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelles, la CGT interpelle le patronat et le gouvernement.

230 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année. 80% de femmes déclarent être victimes de sexisme au travail, 30% de harcèlement sexuel, 10 viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour sur un lieu de travail...

Le confinement aggrave encore la situation avec une explosion des signalements.

Pourtant, plus de 80% des entreprises n'ont pas de plan de prévention des violences. Ces chiffres démontrent l'urgence de renforcer la loi.

AU TRAVAIL, DANS LA VIE, # STOP VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Engagée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, la Fédération CGT des Cheminot.e.s a exigé de la direction du GPU qu'elle inscrive des mesures fortes dans le projet d'Accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité (toujours en cours de négociation).

Les violences sexistes et sexuelles n'ont pas cessé avec la crise sanitaire.

Au contraire, avec le confinement, les violences conjugales ont augmenté et l'isolement accroît les difficultés. Avec l'extension du télétravail, les risques se sont accrus.

Dès le 1^{er} confinement, la Fédération CGT des Cheminot.e.s a interpellé la direction du GPU et vient de réitérer afin que toutes les mesures de protection soient prises et que la mise en œuvre de dispositions telles que l'hébergement d'urgence, les aides financières et la communication de tous les numéros d'urgence soit réalisée.



La lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail nécessite des moyens, des actions, des engagements loin d'un simple affichage ou de l'affirmation de bons sentiments.

Il doit être mis un terme à l'indifférence et à la tolérance sociale sur les violences sexistes et sexuelles !

La Fédération CGT des Cheminot.e.s revendique :

- la mise en place d'un plan de prévention et de toutes les mesures nécessaires pour y mettre un terme ;
- La création d'un nouvel indicateur sur les signalements de violences sexistes et sexuelles et les suites données ;
- L'obligation de formation des directions, des RH, des « managers » et de sensibilisation de tou.te.s les salarié.e.s ;
- Le renforcement des droits et moyens des référent.e-s violence des entreprises (gagné.e-s par la CGT en 2018) ;
- La protection des victimes et de leurs droits ;
- Des droits nouveaux pour protéger les victimes de violences conjugales : congés supplémentaires pour effectuer des démarches, mobilité géographique, fonctionnelle, ...
- Une vigilance accrue sur les apprenti.e.s, alternant.e.s, CDD, personnel de nettoyage, ...

La CGT exige de la France qu'elle ratifie la 190^e convention de l'OIT, première loi mondiale contre les violences et le harcèlement au travail. Alors qu'il s'y était engagé, le gouvernement ne l'a toujours pas ratifiée.

Les lieux de travail ne peuvent être l'angle mort dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Pas de tolérance pour les violences sexistes et sexuelles.

La Fédération CGT des Cheminot.e.s s'engage !



**DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020
VOTONS ET FAISONS VOTER CGT
AUX ÉLECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION
VOTER CGT, C'EST LUTTER**

